

PRÉPARER LES ÉLÈVES À LEUR AVENIR

L'ESSENTIEL

- Pour s'insérer dans le monde contemporain, les élèves doivent disposer de compétences avérées dans la pratique des langues vivantes et dans l'usage du numérique. Ces enjeux supposent que leur parcours de formation soit continu sur toute la scolarité obligatoire et que les compétences acquises soient reconnues par des dispositifs fiables et performants : le plan langues et le service Pix se sont pleinement emparés de ces enjeux en articulant l'évaluation, le développement et la certification des compétences des élèves.
- À compter de cette année, tous les élèves de 3^e se verront proposer un test numérique de positionnement en anglais et passeront la certification Pix ; à tous les élèves de terminale (voie générale et technologique en 2021, professionnelle en 2022) seront attribuées une certification de leurs compétences numériques et une attestation de langues vivantes.

Un plan langues vivantes pour tous

Inspiré du rapport *Propositions pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères, oser dire le nouveau monde*, le plan langues vivantes poursuit son déploiement avec la mise en œuvre **de dix mesures concrètes**. Il encourage les initiatives et les expérimentations en faveur des apprentissages en langues vivantes étrangères, propose des outils pédagogiques innovants, des ressources d'accompagnement ainsi que des modalités d'évaluation pour reconnaître et valoriser le niveau atteint par les élèves.

La dynamique du renforcement des langues vivantes étrangères dans le premier degré

À la rentrée 2020, la plupart des départements comptent **au moins une école bilingue dans une grande langue internationale** (action 9 du plan langues vivantes). Dans ces écoles, 57 000 élèves bénéficient d'au moins trois heures hebdomadaires d'enseignement en langue vivante étrangère* et jusqu'à la moitié de l'horaire scolaire total. Ce renforcement de l'enseignement des langues dès l'école primaire passe par la mise

en place d'un **plan de formation de 30 000 professeurs** dès cette année 2020-2021 : ses modalités sont en cours de définition. Pour accompagner les professeurs dans cette démarche, des ressources ont été publiées sur Éduscol (action 4) avec les guides : *Oser les langues vivantes étrangères à l'école* et *Pour l'enseignement en langue vivante étrangère de l'école au lycée*.

L'intelligence artificielle au service du développement linguistique des élèves et en soutien des enseignements dans le premier degré

En cohérence avec les recommandations du rapport (action 5), le ministère s'est engagé, dans le cadre d'une expérimentation, à accompagner le développement d'une solution numérique d'**assistant vocal innovant au service de l'apprentissage de l'anglais à l'école élémentaire : Captain Kelly**. Fondée exclusivement sur des interactions orales, la solution expérimentale recherchée vis à assister le professeur des écoles dans la conduite des activités en langue anglaise pour construire les connaissances lexicales

* Les langues vivantes étrangères concernées sont l'allemand, l'anglais, le chinois, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le polonais et le portugais.

et syntaxiques des élèves et entraîner leur compréhension ainsi que leur prononciation en anglais. Cet assistant vocal d'apprentissage de l'anglais constitue ainsi **une aide pour le professeur, sans jamais pour autant se substituer à lui** : les activités proposées permettent d'aborder de façon progressive et adaptée les éléments essentiels des programmes de langue vivante étrangère. Cet agent conversationnel sera progressivement déployé sur tout sur le territoire après une première étape qui concernera 100 écoles dès le printemps 2021.

Les objectifs de l'expérimentation :

- assister les professeurs dans l'enseignement de l'anglais ;
- renforcer la dimension orale en réception et en expression de la LVE ;
- maintenir et orienter l'attention de tous les élèves ;
- renforcer la mobilisation d'un engagement actif de la part des élèves ;
- renforcer la motivation et l'aide accordée à chaque élève ;
- consolider les acquis des élèves.

Une dynamique de reconnaissance du niveau des élèves fondée sur le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)

La reconnaissance des compétences en langue passe par un entraînement et une évaluation réguliers des apprentissages. En juin 2021, un **test numérique de positionnement en anglais sera proposé à tous les élèves de classe de 3^e**. Il reconnaîtra leur

niveau de maîtrise sur l'échelle de niveau du CECRL pour des activités de compréhension écrite et orale ainsi que de connaissances de lexique et de grammaire. Il viendra compléter l'offre proposée aux élèves pour reconnaître leur niveau de langues avec l'attestation délivrée en terminale et les certifications en langues étrangères pour les élèves qui suivent un parcours renforcé en allemand, anglais et espagnol.

Les objectifs de cette évaluation :

- identifier les acquis et les besoins des élèves ;
- aider les professeurs à mieux cibler et organiser leur enseignement ;
- valoriser le niveau des élèves en leur attribuant une attestation les positionnant sur l'échelle de niveau du CECRL.

À compter de la session 2021 du nouveau baccalauréat général et technologique, une attestation de langues vivantes sera délivrée en même temps que le diplôme à chaque lycéen à la fin de son année de terminale. L'attestation indiquera le niveau atteint en LVA et LVB (langues vivantes étrangères et langues vivantes régionales) pour chaque élève de la voie générale et technologique, selon les niveaux décrits par le CECRL.

Fondée sur les notes obtenues aux évaluations communes de contrôle continu de terminale dans les deux langues, elle permet de valoriser les compétences linguistiques des élèves et de donner visibilité et reconnaissance aux niveaux de langues vivantes atteints à la fin du secondaire.

Elle sera délivrée aux bacheliers de la voie professionnelle à compter de la session 2022.

ACADÉMIE DE VERSAILLES

Déploiement de *Science in Schools*

Ce dispositif, porté en partenariat avec le British Council, propose des ateliers scientifiques en anglais. Déployé dans une dizaine d'académies en France, il s'inscrit dans une logique interdégradés d'accompagnement des établissements investis dans des parcours Emile (Enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère). En 2019, 10 écoles élémentaires de l'académie de Versailles ont pu bénéficier du programme avec un accent mis sur le cycle 3 (CM1, CM2, 6^e). L'atelier mené à l'école de l'Hermitage, à Pontoise est consultable avec le lien suivant : dailymotion.com/video/x7pbfb9

Pix : développer et certifier les compétences numériques

Initié par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pix.fr est un service public en ligne ouvert à tous : élèves, étudiants, professionnels, demandeurs d'emploi, retraités. **Articulant évaluation, développement et certification de compétences numériques**, il a pour objectif d'accompagner l'élévation du niveau général de compétences numériques tout au long de la vie. Pix est, cette année, généralisé dans les collèges et les lycées, **avec l'introduction d'une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3^e et de terminale, et d'un accompagnement pédagogique innovant pour les professeurs.**

Évaluer les compétences numériques

Le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) définit 16 compétences numériques attendues dans 5 domaines d'activité - Information et données, Communication et collaboration en ligne, Création de contenus, Protection et sécurité et Environnement technique - et huit niveaux de maîtrise. **La plateforme Pix permet progressivement d'identifier son profil de compétences individuel. Elle propose des tests qui s'adaptent au niveau** de chaque apprenant, valorisant savoirs, savoir-faire et compréhension des enjeux du numérique. Les épreuves Pix prennent la forme de défis ludiques ancrés dans le monde réel. Elles sont conçues pour assurer une évaluation fiable tout en donnant envie d'apprendre.

PIX EN CHIFFRES

+ d'1 million

d'utilisateurs, dont 300 000 élèves et 40 000 professeurs

+ de 80 000

certifications déjà délivrées

50% des collèges et lycées

de France ont commencé à découvrir Pix en 2019-2020

4 années

de co-construction de la plateforme auprès de 1200 collèges et lycées volontaires, de 50 universités, de nombreux acteurs du monde professionnel et de structures de médiation numérique

Développer les compétences numériques

En fonction de leurs résultats, des tutoriels en ligne sont recommandés aux apprenants pour favoriser leurs progrès.

Les professeurs sont également placés au cœur du dispositif, avec **la mise à disposition d'une plateforme dédiée : Pix Orga**. Cet outil innovant leur permet de choisir des parcours de test adaptés à leurs objectifs pédagogiques (par compétence, proximité disciplinaire et thématique), de suivre l'activité des élèves, d'analyser les résultats ou encore d'identifier des besoins prioritaires de formation (individuel et collectif). Des fonctionnalités de partage des ressources pédagogiques entre professeurs compléteront prochainement l'application.

Certifier les compétences numériques

La certification Pix est composée d'un score (sur 1024 pix) et d'un profil de compétences en correspondance avec les 16 compétences et les 8 niveaux du CRCN, de débutant à expert. Elle est reconnue par l'État et par le monde professionnel, en France et en Europe. Elle constitue un atout pour la poursuite d'études et pour l'insertion professionnelle.

Avant les vacances de la Toussaint, tous les élèves, depuis la classe de 5^e jusqu'à la terminale générale, technologique ou professionnelle, les étudiants en sections de technicien supérieur (STS) et en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) passent un premier test Pix adapté à chaque niveau d'enseignement. Ils disposent ainsi d'un aperçu de leurs compétences numériques. Les professeurs identifient les besoins de formation à l'échelle individuelle et collective.

Durant l'année scolaire, les équipes pédagogiques accompagnent les élèves dans l'acquisition de nouvelles compétences au travers de leurs enseignements disciplinaires. Avec l'application Pix Orga, ils peuvent leur proposer des tests Pix complémentaires en appui à leurs actions pédagogiques pour suivre les acquis et les préparer à la certification.

La certification des élèves de terminale (lycée général et technologique, lycée professionnel), de CAP et des étudiants en 2^e année de STS et CPGE aura lieu du 4 janvier au 5 mars 2021 et celle des élèves de 3^e du 8 mars au 12 mai 2021.



10 mesures pour une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères

1/2/3 ENCOURAGER UNE EXPOSITION PRÉCOCE ET RÉGULIÈRE

- Une langue vivante dès la maternelle
- Renforcer la présence d'assistants étrangers pour accompagner les professeurs des écoles
- Séances de 15 à 20 min par jour dans le 1^{er} degré à la rentrée 2020
- Expérimentation de modules de 45 min dans le 2^d degré depuis la rentrée 2019
- Apprentissage obligatoire de l'anglais en LV1, LV2 ou LV3

4 RENDRE L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES PLUS STRUCTURÉ ET PROGRESSIF

- Ressources pédagogiques et guide pour l'enseignement des langues vivantes à la disposition des professeurs des écoles
- Vadémécum de l'enseignement en langues pour le développement des enseignements bilingues et internationaux dans les 1^{er} et 2^d degrés

5 UTILISER LES RESSOURCES DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

- Création d'un prix national de la pédagogie numérique
- Lancement d'un appel à projet, doté de 150 000 €, pour la création d'un programme de conversation numérique en langue étrangère
- Création d'un outil numérique interactif d'aide à la pratique de l'oral

6 INSCRIRE LE PARCOURS DES ÉLÈVES DANS UN CADRE DE RÉFÉRENCE EUROPÉEN

- Création d'un test de positionnement d'anglais en 3^e dès 2020.
- Attestation de langue au baccalauréat dès 2021
- Certification pour les élèves suivant un parcours renforcé en anglais, allemand ou espagnol

7/8 MIEUX ACCOMPAGNER LES PROFESSEURS EN FORMATION CONTINUE ET INITIALE

- Nouvelle épreuve optionnelle au concours des professeurs des écoles à partir de 2021
- Stage en responsabilité d'un semestre proposé dans un pays européen
- Doublement du nombre de professeurs qui partent en mobilité grâce à Erasmus+
- Possibilité de passer la certification complémentaire pour enseigner en langue étrangère en dehors de dispositifs spécifiques

9 MULTIPLIER ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS BILINGUES ET INTERNATIONAUX

- Création d'au moins une école bilingue dans une grande langue internationale dans chaque département en 2020
- Doublement des écoles bilingues dans les grandes langues internationales à l'horizon 2022
- Création d'un réseau d'établissements labellisés Euroscol (450 en 2019)
- Faire des établissements publics locaux d'enseignement international (EPLI) et des établissements Euroscol des centres régionaux de formation et de diffusion de pratiques d'enseignement et d'ouverture à l'international

10 CRÉATION D'UN BACCALAURÉAT FRANÇAIS INTERNATIONAL

- Pour promouvoir l'excellence du modèle éducatif français dans un contexte éducatif concurrentiel